

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 15/03/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**N° 24-2024****Séance du 28/03/2024****Membres en exercice : 9****Présents : 8 Absents : 1****Représentés : Pour : 8**
0**Contre : Abstention :**
0 0

L'An Deux Mille Vingt Quatre le vingt-huit mars à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P,
KROGSDAHL A, STEHLE C

Absents : NICAISE V.

Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet : Elévation au rang de citoyen d'honneur de M. François DE CABISSOLE

Le Maire de LA COMMUNE DE SAINT GUILHEM LE DESERT informe l'assemblée :

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de décerner, à M. François De CABISSOLE, la distinction honorifique de citoyen d'honneur pour sa générosité, son engagement et participation à la vie culturelle et historique de notre village.

François De CABISSOLE s'installe au château de Jonquières à la suite de son oncle dans les années 70. Là, avec le soutien de son épouse Isabelle, il restructure et replante le vignoble. Ensemble ils relancent la cave particulière à la récolte 1992 et participent avec entrain et conviction à la virée qualitative des vins du Languedoc. Rien d'étonnant pour celui qui appartient à une longue lignée de vigneron depuis le XII^e siècle. Toujours avec son épouse, il propose des chambres d'hôtes au cœur même du château, classé à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1964 pour ses éléments architecturaux extérieurs de style Renaissance Italienne. Accueil, tranquillité, authenticité et art de vivre sont au rendez-vous dans cette belle demeure historique.

Aujourd'hui retraité, François de CABISSOLE dit avoir aimé « la liberté » de travailler au milieu de ses vignes à son propre rythme et de faire le vin qu'il aimait. Ce vigneron avait un rêve dont l'aboutissement était la transmission de ce patrimoine : « Que les pierres puissent rester et que la suite soit possible et ouverte ...

Aujourd'hui, fidèle à ses principes et valeurs, Monsieur De CABISSOLE se fait passeur d'histoire en donnant à la commune de Saint-Guilhem, un chapiteau exclusif du XII^e siècle provenant du cloître de l'ancienne abbaye de Gellone dont il était le dépositaire sans le savoir. Entreposé depuis près de deux siècles dans les caves du château de Jonquières, le chapiteau revient à Saint-Guilhem et nous remercions vivement Monsieur De CABISSOLE pour sa grande générosité.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votes, décide de décerner à M. François De CABISSOLE le rang de « Citoyen d'Honneur de la Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT », d'autoriser M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.




Le / La secrétaire de séance,

